

Groupe ActionLogement

Contact Annie Métral a.metral@alliade.com

Objet Apurement de la dette

Copie

Références DG/DRC - 2018.04.20.063 Madame Brigitte BONELLO 5 rue Emile Decorps 69100 VILLEURBANNE

Lyon, le 20 avril 2018

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier du 3 avril courant, appelant mon attention sur votre situation, et plus particulièrement sur votre contestation de l'imputation des frais d'huissier, générés par votre dette locative sur votre compte locataire.

Je vous rappelle cependant que, juridiquement, ces derniers sont à votre charge. Néanmoins, étant à l'écoute de votre situation, j'ai décidé d'annuler la facturation du montant de ces frais, soit la somme de 357,47 €.

Soyez assurée qu'Alliade Habitat assume sa mission d'intérêt général, et que dans ce cadre, nos collaborateurs agissent auprès de nos locataires en difficultés.

Espérant ainsi avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrice TILLET
Directeur Général

LETTRE

LYON 08 PPDC

€ R.F. 000,75 LA POSTE CP 597383